

PARIS – LYON

LA COMPAGNIE FERROVIAIRE TRENITALIA LANCE SON PROGRAMME DE PARRAINAGE

Paris, le 9 janvier 2025 – Trenitalia dévoile son nouveau programme de parrainage pour la France, une initiative innovante pour renforcer sa notoriété en s'appuyant sur ses voyageurs fidèles. Avec cette offre exclusive, les passagers des trains Frecciarossa peuvent désormais partager leur expérience à grande vitesse avec leurs proches, tout en profitant d'avantages attractifs. Une belle opportunité pour faire découvrir Trenitalia et bénéficier de 10% de réduction pour le parrain et son filleul sur l'ensemble des trajets en France.

Avec un taux de satisfaction de 98 %* parmi ses voyageurs, Trenitalia bénéficie d'une forte confiance de la part ses clients. Ce capital de satisfaction a inspiré le lancement du programme de parrainage, qui combine acquisition et fidélisation. Grâce à cette initiative, les clients fidèles, qui à 98 %* se disent prêts à recommander Trenitalia, peuvent inviter leurs amis et proches n'ayant jamais voyagé à bord des trains Frecciarossa à découvrir cette expérience unique. Aux vues des niveaux exceptionnels de satisfaction et de recommandation, Trenitalia vise ainsi à séduire de nouveaux voyageurs qui, une fois conquis, deviennent les meilleurs ambassadeurs de la marque.

Une offre avantageuse pour tous

Grâce à l'offre de parrainage de Trenitalia, chaque client peut inviter son entourage à découvrir l'expérience unique des trains Frecciarossa. Le processus est simple et avantageux :

- **Le filleul est le premier à bénéficier d'un bon de réduction de 10 % pour réserver un premier trajet**, qu'il reçoit dès qu'il remplit le formulaire disponible via le lien partagé par son parrain.
- Une fois que le filleul utilise son bon de réduction et effectue son premier voyage, **le parrain reçoit à son tour un bon de réduction de 10 % pour un trajet.**

Avec ce système, Trenitalia récompense à la fois la découverte pour les nouveaux voyageurs et la fidélité de ses clients actuels.

Le parrain peut inviter plusieurs proches à découvrir Trenitalia, et chaque parrainage lui permet d'obtenir un bon de réduction de 10 %, pour réserver ses prochains trajets, par exemple un trajet entre Paris et Lyon. De son côté, après son premier voyage, le filleul peut à son tour devenir parrain et inviter ses propres proches, obtenant ainsi à son tour des bons de réduction de 10 %. À noter qu'un filleul ne peut être parrainé que par une seule personne.

Ensemble, parrains et filleuls contribuent à renforcer la communauté des voyageurs Trenitalia tout en profitant d'une expérience de voyage sous le signe de la Dolce Vita à grande vitesse.

Conditions de l'offre

Cette offre s'applique à tous les trajets opérés par Trenitalia France, reliant Paris, Lyon, Chambéry et Saint-Jean-de-Maurienne, en classes Standard et Business et sur toutes les futures ligne de Trenitalia France. Elle est réservée aux proches majeurs du parrain qui n'ont encore jamais voyagé à bord des trains Frecciarossa, leur permettant de découvrir cette expérience unique. Les achats éligibles peuvent être effectués sur les canaux de vente de Trenitalia France : site internet, application mobile et billetteries physiques. De plus, le bon de réduction est valable pendant 3 mois, offrant une grande flexibilité pour planifier un déplacement à son rythme.

PARIS – LYON

Dans leur « Espace Parrain » dédié sur le site internet de Trenitalia, les clients peuvent facilement suivre et gérer leurs parrainages. Ils y trouvent des informations essentielles telles que : le nombre de bons de réduction disponibles avec leurs dates de validité, l'état d'avancement de leurs parrainages (nombre de filleuls, noms de ces derniers), un rappel clair de la mécanique du parrainage, ainsi que leur lien de parrainage pour le partager à d'autres proches. Une gestion simple et pratique pour maximiser les avantages du programme de parrainage.

**Sondage réalisé par OpinionWay pour Trenitalia en septembre 2024*

À propos de Trenitalia

Présente dans 5 pays en Europe, Trenitalia est la compagnie ferroviaire italienne, filiale du groupe Ferrovie dello Stato Italiane fondé en 1905 et exploitant du réseau national des chemins de fer italiens. Elle est née le 1er juin 2000 pour respecter l'obligation de séparation des activités de service de transport ferroviaire de celles de gestion du réseau, imposée par la législation européenne. Aujourd'hui, elle opère quotidiennement environ 10 000 trains et transporte chaque année plus d'1 milliard de voyageurs en train et en bus. Depuis plus de 10 ans, elle propose son service de train à grande vitesse, Frecciarossa, aux voyageurs italiens. En 2021, elle le déploie en France et fin novembre 2022, en Espagne.

À propos de Trenitalia en France

Trenitalia est le premier opérateur européen à faire son entrée sur le marché ferroviaire français. Lancée en décembre 2021, son offre de train à grande vitesse vient compléter l'offre existante sur la ligne Paris-Milan et depuis avril 2022 sur la ligne Paris-Lyon (Part-Dieu et Perrache). À la suite d'un éboulement en Maurienne survenu fin août 2023, le trafic ferroviaire entre la France et l'Italie est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Dès la réhabilitation des voies, les trains Frecciarossa desserviront à nouveau la ligne entre Paris et Milan. Plus d'informations sur www.trenitalia.com